

COMMUNIQUE DE PRESSE – Paris, 15 septembre 2015

Autisme : sauvez Loïg de la camisole chimique

Quand les parents sont combattifs !

Loïg, malgré la sévérité de son autisme, était à 19 ans un champion alsacien de course à pied, musicien, scout, excellent nageur, et a acquis des compétences dans de nombreux domaines et au niveau social.

Depuis toujours, Loïg est connu pour son sourire légendaire, sa joie de vivre extraordinaire, son goût de l'interaction et de la vie en groupe. Ces acquis-là, il les a eus grâce aux moyens que sa mère s'est donnée pour se former, au détriment de sa carrière et de sa vie sociale.

Le droit au répit existe-t-il vraiment ?

Puis, à la suite de problèmes de santé de la sœur de Loïg et une blessure invalidante de sa maman, Loïg a été placé rapidement à l'automne 2014 pour le motif de « droit au répit » au Centre d'accueil de jour de l'Institut les Tournesols dans le Haut-Rhin (68).

Là, dans l'unité FAM PSY, on le traite avec des psychotropes, malgré les alertes des parents de Loïg sur le fait que celui-ci y est intolérant. Ce à quoi le Docteur répond à la maman de Loïg « qu'il est payé pour prescrire des médicaments, qu'il prescrira alors des médicaments, que ce n'est pas négociable ». Dans cette structure, on n'applique pas les recommandations de bonnes pratiques pour la prise en charge des personnes autistes.

Un droit au répit qui se transforme en cauchemar ...

L'état de santé de Loïg s'aggrave de jour en jour, il se prive de manger, s'automutile, s'arrache les cheveux jusqu'à un décollement du cuir chevelu, il devient anxieux, déstructuré, développe des phobies notamment sur les sorties à l'extérieur, lui qui avant ne pouvait s'en passer... Il ne reçoit pas de soins somatiques, ni de traitements pour ses blessures... Ne sachant plus que faire avec lui, les docteurs ne font qu'augmenter les doses de psychotropes prescrites, abusant de cette camisole chimique pour tranquilliser Loïg. Ses parents ne le reconnaissent plus, notamment physiquement : ils sont affolés de voir son état de maigreur s'aggraver et de nouvelles plaies apparaître à chaque weekend.

Quand les administrations marginalisent un être vulnérable !

La MDPH – Maison Départementale des Personnes Handicapées - du Haut-Rhin (68) a décidé une orientation vers la Maison du XXIème Siècle, la seule structure en Alsace-Lorraine, spécialisée en matière de prise en charge des personnes autistes et des cas difficiles, se trouvant dans les Vosges (88).

Cette structure est prête à recevoir Loïg, mais l'Agence Régionale de Santé de Lorraine refuse une dérogation pour appliquer la décision de la MDPH afin que Loïg soit pris en charge à la Maison du XXIème siècle dans les Vosges (88).

Il est inacceptable que l'administration reste silencieuse devant les souffrances que vit Loïg et devant la dégradation de son état de santé.

Quelle perspective réserve notre pays aux personnes autistes ?

Comme ses semblables, Loïg n'a pas de perspective de vie digne dans notre pays, seuls la camisole chimique et l'internement en hôpital psychiatrique sont envisagés. VAINCRE L'AUTISME appelle à la mobilisation et considère que les traitements affligés à Loïg le mettent en danger. L'absence de décision administrative aggrave les risques et les dangers pour l'état de santé de Loïg, c'est pourquoi VAINCRE L'AUTISME lance une pétition pour sauver Loïg : <https://goo.gl/aL8Ur0>

M'Hammed SAJIDI
Président